

Le Mot du Maire

Les membres du Conseil municipal se sont réunis le 26 mai dernier afin de délibérer sur six différents points à l'ordre du jour. Pour votre information, voici un résumé de ces délibérations.



En premier lieu, nous avons attribué le logement municipal vacant, sur la place de l'église, à M. Thierry VALLEY. Ce dernier en prendra possession le 10 juin prochain, moyennant un loyer mensuel de 406 €, toutes charges comprises.

Par la suite, nous avons établi le montant de la participation des parents à la garderie municipale du mois de juillet. Celui-ci sera de 3€ par jour de présence pour un enfant et de 6€ par jour de présence pour deux enfants et plus.

Dans un tout autre domaine, nous avons décidé d'adhérer au groupement de commandes du syndicat mixte d'énergie de notre département (SMED13), pour notre achat d'électricité. Ce groupement de la quasi-totalité des communes des Bouches-du-Rhône devrait nous permettre d'obtenir des tarifs plus avantageux.

Nous avons aussi reconduit la convention qui nous lie avec le SIVOM Durance-Alpilles, pour l'entretien de notre éclairage public. Le coût de ce service est de 27,97€ HT par point lumineux et comprend au moins une vérification par mois du réseau et les remplacements de lampes et appareils défectueux. Les fournitures sont facturées en sus à la commune.

Enfin, nous avons accepté la convention proposée par la préfecture des Bouches-du-Rhône, afin d'effectuer, par voie électronique, la transmission, de tout ou partie, des actes administratifs soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire, ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi s'achève ce « Mot du maire », mais avant de nous quitter, je ne peux que vous inviter à assister aux prochaines manifestations qui se tiendront prochainement dans notre village :

- **week-end des 5, 6 et 7 juin**, à la salle polyvalente, 6^{ème} festival Horizons Décalés, organisé par l'association Handivers Horizons et parrainé par Philippe LEFAIT.
- **mercredi 10 juin**, à 18h, à la médiathèque, concert de musique actuelle.
- **vendredi 12 juin**, kermesse des enfants de l'école.
- **vendredi 19 juin**, à 21h, à la salle polyvalente, les jeunes « Fantastiques » de la troupe de théâtre junior interpréteront plusieurs sketches.
- **dimanche 21 juin**, en soirée, sur la place de la mairie, fête de la musique, organisée par notre comité des fêtes.